

[Text]

Senator Tremblay: What I have in mind is this, Mr. Chairman: When the amendments are known, then I would be in a position to suggest a couple of names to you as witnesses, if they are available, to clarify a number of things. I am not speaking particularly of the provincial governments.

The Chairman: I believe that the amendments will be presented in the other place today and we should have the bill here by Monday so that, when the medical people come here on Tuesday, we will know what these amendments are.

Senator Tremblay: Perhaps at that time, I could make some suggestions about some witnesses.

The Chairman: In that case, the Chair will contact the provinces in the next day or two and invite them to appear. As soon as we hear what the amendments are, we will let them know and give them a date for their appearance. If they do not want to appear, they might wish to send a brief. In any event, the CMA witnesses will be here on Tuesday and perhaps at that time Senator Tremblay and Senator Haidasz will let us have those names.

If we have nothing further to discuss today, may I have a motion for adjournment?

Senator Tremblay: I so move.

Senator Haidasz: I second the motion.

The committee adjourned.

[Traduction]

Le sénateur Tremblay: Voici ce à quoi je pense, monsieur le président: lorsque les amendements auront été annoncés, je serai en mesure de vous proposer un certain nombre de noms et si ces témoins peuvent, nous rencontrer, ils pourront nous expliquer certaines choses. Je ne pensais pas particulièrement aux gouvernements provinciaux.

Le président: Je crois que les amendements seront présentés à l'autre endroit aujourd'hui, et nous devrions être saisis du projet de loi d'ici lundi de sorte que quand les médecins nous rencontreront mardi, nous saurons à quoi nous en tenir.

Le sénateur Tremblay: Peut-être que je pourrai à ce moment-là faire des suggestions quant aux témoins.

Le président: Dans ce cas, la présidence communiquera avec les provinces dans les jours qui suivront pour inviter de leurs représentants à témoigner. Dès que nous connaîtrons la teneur des amendements, nous les en informerons et arrêterons la date de leur témoignage. Si des représentants provinciaux ne veulent pas témoigner, peut-être désireront-ils nous envoyer un mémoire. Quoi qu'il en soit, des représentants de l'Association médicale seront parmi nous mardi et peut-être à ce moment-là les sénateurs Tremblay et Haidasz nous soumettront-ils des noms.

Si c'est tout pour aujourd'hui, peut-être quelqu'un pourrait-il présenter une motion d'ajournement?

Le sénateur Tremblay: Je propose cette motion.

Le sénateur Haidasz: J'appuie la motion.

La séance est levée.